

Institution : Institut Grasset Professeur : Frédéric Lazure

Cours: Programmation d'objets connectés (420-PC6-AG)

Session: Automne 2020

Descripteur: Travail Pratique 2

Objectif: Implémenter une application de l'Internet des objets déployée sur deux (2) microcontrôleurs.

Pondération: 35 % de la note finale

Description:

En progression avec votre Travail Pratique I, mettre en place une application utilisant deux (2) microcontrôleurs connectés.

Optionnellement, votre application pourra aussi utiliser les ressources du web ou d'un serveur (ex: Zabbix, Ubuntu server, application mobile, etc)

Le code devra contenir d'abondants commentaires expliquant son fonctionnement.

Au minimum un des deux (2) microcontrôleurs devra utiliser MicroPython

Fournir les vidéos illustrant et expliquant le fonctionnement et les codes sources.

Détails de remise :

Votre code devra comprendre des éléments originaux.

La remise devra se faire le 22 octobre 2020 à 23h59.

Livrables, dans une (ou des) archive(s), dans Léa:

- Vidéo(s) personnalisée(s) du fonctionnement des objets
- Les codes sources des deux (2) objets incluant les bibliothèques utilisées
- S'il y a lieu, captures d'écran de la partie serveur/ordinateur (ex: Zabbix)

Critères d'évaluation:

•	Respect des consignes	10pts
•	Implémentation efficiente des mesures de sécurité	10pts
•	Bonne sélection, installation et utilisation des <i>Firmwares</i> et des bibliothèques	10pts
•	Bonne programmation de la logique applicative et originalité du code	35pts
•	Bonne implémentation de l'interface utilisateur	10pts
•	Clarté de la présentation	10pts
•	Qualité des commentaires (documentation)	15pts

Total: 100 points

Remise: 2020-10-22 à 23h59

Politique de retard :

À partir de la PIEA, pour l'enseignement aux adultes, la politique de retard dans les remises de travaux a été précisée de la manière suivante :

- -L'étudiant qui remet un travail en retard est pénalisé
- -Le professeur enlèvera 10% du maximum des points par jour de retard, incluant les jours de fin de semaine.
- -Après la remise des travaux corrigés, les retards ne sont plus admissibles. L'étudiant obtient la note zéro.

Politique de plagiat

Sera considéré comme du plagiat le fait de copier le travail d'une autre personne en totalité ou en partie.

Politique linguistique

Le travail doit être produit en langue française.

Politique de contenu

Sont à proscrire tous les contenus à caractère irrespectueux, diffamatoire ou explicite, qu'ils soient sexuels, racistes, religieux ou autres. Tout contenu devra être validé par le professeur avant d'être diffusé.